



VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018

Date de convocation
30/03/2018

Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27
Présents : 22
Absents : 5
Absents représentés : 4
VOTANTS : 26

Secrétaire de séance :

M. Yves PEYRESAUBES

L'an deux mille dix-huit, le six avril à vingt heure trente, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,
M. Yves PEYRESAUBES, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS, Mme Corinne BOURDON, M. Paul COURTAS, Mme Karine NEIL, Maires adjoints,
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS, M. Pierrick GARNIER, M. Dominique MUNERET, Mme Brigitte BARDINA, Mme Annick LHOSTE, M. Thierry LOPEZ, M. Jérôme LENOIR, Mme Jocelyne THOUROT, Mme Valérie GOURITEN, M. Lucien CAILLOU, M. Jean-Gabriel LAINEY, Mme Sandrine POMMIER, M. Jean-François FOUCHER, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

M. Laurent HESSE (pouvoir à Mme Catherine COME),
Mme Lélia STADLER (pouvoir à M. Yves PEYRESAUBES),
Mme Delphine MAZURE (pouvoir à M. Jérôme LENOIR),
Mme Sandrine GOUX (pouvoir à M. Jean-Gabriel LAINEY).

ETAIENT ABSENTE NON REPRESENTEE :

Mme Aline MERCIER.

Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :

- Désigné, à l'unanimité, M. Yves PEYRESAUBES, Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;

DELIBERATIONS

Par délibération n°2018-04-01 :

Sous la présidence de M. PEYRESAUBES, M. le Maire sorti, adopté le compte administratif de la commune, établi par M. le Maire pour l'exercice 2017, à la majorité par 23 voix pour et 2 abstentions ;

Il est précisé que le résultat de l'exercice 2017 laisse apparaître au compte administratif un excédent de 614 491.44 euros pour la section d'investissement, et un excédent de 330 423.07 euros pour la section de fonctionnement. Le résultat de clôture (résultat des années antérieures cumulé au résultat de l'exercice), fait apparaître un excédent d'investissement de 426 092.36 euros et un excédent de fonctionnement de 547 660.55 euros.

Par délibération n°2018-04-02 :

Approuvé le compte de gestion de la commune, établi par M. le Trésorier d'Etampes pour l'exercice 2017, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions ;

Par délibération n°2018-04-03 :

Approuvé à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions l'affectation, de 280 159.48 euros en section de fonctionnement et 267 501.07 euros en section d'investissement, des résultats constatés au Compte Administratif de l'exercice 2017 ;

Par délibération n°2018-04-04 :

Sous la présidence de M. PEYRESAUBES, M. le Maire sorti, adopté le compte administratif du service assainissement, établi par M. le Maire pour l'exercice 2017, à la majorité par 23 voix pour et 2 abstentions ;

Il est précisé que Le résultat de l'exercice 2017 laisse apparaître au compte administratif un excédent de 21 163.57 euros pour la section d'investissement, et un déficit de 6 218.23 euros pour la section d'exploitation. Le résultat de clôture (résultat des années antérieures cumulé au résultat de l'exercice), fait apparaître un excédent d'investissement de 85 387.75 euros et un excédent d'exploitation de 44 664.15 euros.

Par délibération n°2018-04-05 :

Approuvé le compte de gestion du service assainissement, établi par M. le Trésorier d'Etampes pour l'exercice 2017, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions ;

Par délibération n°2018-04-06 :

Approuvé à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions l'affectation, de 44 664.15 euros en section d'exploitation, des résultats constatés au Compte Administratif de l'exercice 2017 ;

Par délibération n°2018-04-07 :

Approuvé à l'unanimité les taux des trois taxes directes locales 2018, comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,47 % (2017 : 11,47 %)
- Taxe sur le Foncier bâti : 14,92 % (2017 : 14,92 %)
- Taxe sur le Foncier non bâti : 58,56 % (2017 : 58,56 %)

Compte-tenu des bases notifiées, le produit attendu est de 2 296 973 euros.

Par délibération n°2018-04-08 :

Approuvé comme suit le budget primitif 2018 de la commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 4 013 367.86 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
011	Charges à caractère général	1 144 319.44	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
012	Charges de personnel	2 028 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
014	Atténuations de produits	176 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	215 050.42	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
65	Autres charges de gestion courante	234 084.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
66	Charges financières	58 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
67	Charges exceptionnelles	20 100.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
022	Dépenses imprévues	137 814.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

RECETTES : 4 013 367.86 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
002	Résultat de fonctionnement	280 159.48	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
013	Atténuation de charges	30 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 543.38	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
70	Produits des services	276 250.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
73	Impôts et Taxes	3 073 590.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
74	Dotations et Participations	337 065.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
75	Autres produits de gestion courante	8 760.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 1 559 573.32 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 543.38	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
16	Emprunts et dettes assimilées	125 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
20	Immobilisations incorporelles	121 959.81	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
21	Immobilisations corporelles	1 305 070.13	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

RECETTES : 1 559 573.32 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
001	Solde d'exécution reporté	426 092.36	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	215 050.42	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
10	Dotations, fonds divers et réserves	352 501.07	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
13	Subventions d'investissement	415 579.47	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
27	Autres immobilisations financières	350.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

Par délibération n°2018-04-09 :

Approuvé comme suit le budget primitif 2018 du service assainissement :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES : 154 000 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
011	Charges à caractère général	66 995.90	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
67	Charges exceptionnelles	10 000.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 004.10	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

RECETTES : 154 000 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	25 601.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
70	Vente produits et prestations de service	83 734.85	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
002	Solde d'exécution de la section reporté	44 664.15	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES : 204 300 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 601.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
041	Opérations patrimoniales	31 097.90	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
16	Remboursement d'emprunt	10 326.75	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
20	Immobilisations incorporelles	9 624.00	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
21	Immobilisations corporelles	127 650.35	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

RECETTES : 204 300 euros

CHAPITRES	LIBELLES DES CHAPITRES	MONTANTS en €	VOTES
001	Solde d'exécution reporté	85 387.75	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 004.10	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
041	Opérations patrimoniales	31 097.90	Majorité (24 pour et 2 abstentions)
13	Subventions d'investissement (RAR)	10 810.25	Majorité (24 pour et 2 abstentions)

Par délibération n°2018-04-10 :

Approuvé comme suit le montant des subventions 2018 :

a) aux associations morignacoises

Associations	Proposition 2018	Vote	Refus de prendre part au vote
AAPMA	1 000 €	Majorité, 25 voix pour	E WEIGANT
ALPERE Morigny	200 €	Unanimité	
AMAP Paniers	100 €	Majorité, 25 voix pour	JG. LAINEY
ANGATA SOUND	2 000 €	Majorité, 25 voix pour	P COURTAS
BADMINTON	1 600 €	Unanimité	
COJE Journée de l'Europe	1 200 €	Majorité, 25 voix pour	A LHOSTE
CYCLO CLUB MORIGNY	550 €	Unanimité	
FOOTBALL CLUB	3 200 €	Unanimité	
FUSION DANSE	400 €	Unanimité	
GYM'S CLUB	1 500 €	Unanimité	
JUDO CLUB	2 000 €	Unanimité	
LOISIRS ET CULTURE	2 400 €	Unanimité	
MONT BONVILL' A JOIE	400 €	Majorité, 24 voix pour	B DIONNET D MUNERET
MORYCANTE	200 €	Unanimité	
PASTASCIUTTA	400 €	Majorité, 25 voix pour	C BOURDON
PEEP	200 €	Unanimité	
PETANQUE MORIGNY	300 €	Unanimité	
PETITS MORIGNACOIS	400 €	Unanimité	
PLEINE LUNE	900 €	Unanimité	
RANDONNEURS DE L'ESSONNE	450 €	Unanimité	
RESTONS JEUNES	700 €	Unanimité	
TAE KWON DO	500 €	Unanimité	
TAROT CLUB	400 €	Unanimité	
TEAM BASKET	4 000 €	Majorité, 25 voix pour	P COURTAS
TENNIS CLUB MORIGNY	1 800 €	Unanimité	
TENNIS DE TABLE	800 €	Unanimité	
VADE RETRO SATANAS	500 €	Majorité, 25 voix pour	JF FOUCHER
TOTAL	28 100 €	XXXX	XXXX

b) d'un montant de 600 euros, à l'unanimité, à l'Association des Etudiants Sages-Femmes de la Pitié-Saint-Antoine, qui a pour vocation d'organiser un projet humanitaire au Vietnam;

c) aux coopératives des écoles de Morigny-Champigny (montant total de 11 700 euros soit 26 euros par enfant), approuvées à l'unanimité comme suit :

Ecole	Effectifs 2018	Proposition de subvention 2018
Elémentaire A. Daudet	138	3 588 €
Elémentaire Chateaubriand	137	3 562 €
Maternelle J. de la Fontaine	90	2 340 €
Maternelle C. Perrault	85	2 210 €

d) à l'Association Morignacoise des Agents Territoriaux, à l'unanimité d'un montant de 4 624 euros, soit 136 euros par agent au prorata de 8 mois suite à l'adhésion au CNAS à compter du 1^{er} septembre 2018;

Par délibération n°2018-04-11 :

Décidé à l'unanimité de verser une gratification sous forme de bons d'achats, d'un montant de 100 euros, aux Jeunes qui participeront au chantier « BRISFER » 2018, et de prendre en charge les repas du midi pendant cette période.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

- Reçu lecture des décisions du Maire :

n°	Objet
D2018-AG-02	Location du complexe sportif J. Coulombel - Fishing Show

M. le Maire a sollicité d'éventuelles questions, et, l'ordre du jour étant épuisé, a clos la séance à 22 heures 23.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune

Fait à Morigny-Champigny,
le 6 avril 2018.

Le Maire,


Bernard DIONNET.